

Justificatif généré le 18/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 18/08/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/625987
N° d'annonce : 625987

MAISON DE L'APPAREIL AUDITIF

SARL au capital de 7.500 €

Siège social : 64 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

502 165 525 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 31 Juillet 2022 à onze heure, l'AGE a :

— décidé la dissolution anticipée de la Société.

— nommé en qualité de Liquidateur : M Laurent HADDAD sis au 64 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

— fixé le siège de liquidation 64 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE.

A la suite de laquelle une AGE pour la liquidation de la société.

Suivant procès-verbal en date 31 Juillet 2022 à midi, l'AGE a :

— approuvé les comptes de liquidation au 31 Juillet 2022 et donné quitus de sa gestion au Liquidateur, M Laurent HADDAD sis au 64 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

— prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 Juillet 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE auprès duquel sera demandée la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Liquidateur

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelxC8I0T

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelxC8I0T>

